



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme*,

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton que :

Les membres du Conseil, lors d'une séance qui sera tenue le lundi 4 avril 2022 à 20 h 00 au 50, chemin des Loisirs, selon les conditions des décrets qui seront applicables à cette date, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande

Réduire la marge avant de la cour latérale sur rue à 2 mètres et la distance entre deux bâtiments à 1 mètre alors que la grille de spécification 243-RU du Règlement de zonage 2010-012 fixe la marge avant minimale à 6 mètres et la distance minimale entre un bâtiment principal et un bâtiment secondaire à 1,5 mètre afin de permettre la construction d'un bâtiment secondaire de type garage.

Désignation de l'immeuble

140, AVENUE HENRI
SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON
NUMÉRO DE LOT: 4 096 770

Toute personne ou organisme intéressé pourra se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure en transmettant ses commentaires par courrier au bureau municipal, à l'attention de Mme Sandra Gérôme ou par courriel à sandra.gerome@sogetel.net, au plus tard le 4 avril 2022 à 16h00 et lors de l'assemblée prévue à cette fin le 4 avril à 20 h.

Fait et donné à Saint-Élie-de-Caxton, ce dix-huitième jour de mars 2022.

Pierre Piché
Directeur général et greffier-trésorier